

Infos pratiques

Comment s'inscrire ?

Où que vous habitez, vous pouvez devenir adhérent de la bibliothèque. Il vous faut une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le montant de l'adhésion (en espèces ou en chèque à l'ordre du Trésor Public).

Pour les mineurs, la présence de l'un des parents ou du tuteur légal est obligatoire lors de la première inscription.

L'adhésion est valable **un an**, de date à date.

Avec une adhésion, vous pouvez emprunter **20 documents**, pour **3 semaines**. Cela peut être des livres, des revues, des CD (5 maximum à la fois) et des DVD (5 maximum à la fois).

Vous avez aussi accès à des ressources en ligne depuis chez vous ! Plus de 600 titres de presse, de 2000 cours pour se perfectionner en informatique, bureautique, langues, musique, multimédia... et à plus de 100 livres numériques.

Tarifs

- Adultes : 22€
- Mois de 18 ans : 6.20 €
- Étudiants : 10.40 €
- Touristes : 12 €
- Tarif Famille : 31.20 €

Conditions

Pour les mineurs, la présence de l'un des parents ou du tuteur légal est obligatoire lors de la première inscription.

La carte est valable **un an**, de date à date. Le renouvellement de l'abonnement se fait sur présentation de l'ancienne carte et des justificatifs précités.

L'abonnement est **individuel et nominatif** : chaque abonné est responsable des documents empruntés sur sa carte. En cas de perte ou vol de sa carte, il doit impérativement avvertir les bibliothécaires.

Comment emprunter ?

En présentant votre carte à chaque fois que souhaitez emprunter un document. La Médiathèque prête **jusqu'à 15 documents en même temps**, dont 3 DVD et 5 CD, pour une durée de 3 semaines maximum.

Les parents sont invités à vérifier que les documents consultés ou empruntés par leurs enfants mineurs sont adaptés à leur âge ou à leur sensibilité.

La majorité des documents peut être prêtée sauf les ouvrages faisant l'objet d'une signalétique particulière tels que les dictionnaires, les quotidiens, le dernier numéro des revues en cours.

Détériorations et retards

Prenez soin des documents empruntés. S'ils sont dégradés, n'entreprenez pas vous-mêmes les réparations ou le nettoyage mais signalez-le nous directement lors de leur retour.

En cas de perte ou de détérioration d'un document, nous vous demanderons de rembourser le montant d'achat du document ou de le remplacer (sauf pour les DVD).

Vous avez oublié de rendre vos livres, CD ou DVD ? **Dès le 8ème jour de retard**, un rappel est envoyé à l'usager, ce qui suspend l'emprunt jusqu'à restitution des documents en retard

Prolongations et réservations

Vous souhaitez jouer les prolongations ?

Vous pouvez renouveler le prêt de vos documents une fois, sauf s'ils sont réservés par d'autres usagers ou s'il s'agit de nouveautés.

Rien qu'à moi !

Vous pouvez faire jusqu'à 2 réservations de documents en même temps. Une fois votre réservation disponible, vous serez averti par mail ou par courrier. Les documents réservés sont disponibles pour une durée de 7 jours à la bibliothèque.



Plan d'accès



Bibliothèque Municipale Mireille Durand,
Place Emile Désirat,
83270 Saint-Cyr-sur-Mer
Tél : 04 94 26 45 31
Courriel : bibliotheque@saintcyrsumer.fr



En savoir +

-  Visiter le site de la Bibliothèque
-  Visiter la page Facebook de la Bibliothèque

Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer
Hotel de ville
Place Estienne d'Orves
83270 Saint-Cyr-sur-Mer

04.94.26 26 22
Nous contacter

<http://www.saintcyrsumer.fr/bibliotheque-municipale/infos-pratiques-1044.html>



RESTEZ CONNECTÉ

